FORMATION
“Sauveteur secouriste du travail”

Formation certifiante délivrant le certificat SST

Durée :
14h00

Tarif :
420.00 € HT

Formation en Présentiel

Public :
Tous les salariés, quel que soit leur secteur d'activité ; une formation particulièrement recommandée pour :

- Les employés souhaitant devenir acteur de la sécurité au sein de leur entreprise.
- Les membres du personnel en charge de la sécurité, comme les responsables sécurité, les managers ou les agents de maintenance.
- Toute personne souhaitant obtenir la certification SST pour intervenir en cas d'accident.

Prérequis :
Aucun prérequis. Les éventuels besoins d'adaptation liés à une situation de handicap sont étudiés individuellement.

Moyens pédagogiques :

- **Support théorique :** Présentations, documents supports, et fiches pratiques.

- **Études de cas et mises en situation :** Des simulations de situations dangereuses sont mises en place afin d'identifier des dangers et mettre en place la protection nécessaire. Les gestes de premiers secours sont montrés, entièrement expliqués dans le détail, puis pratiqués par le groupe, guidé pas à pas par le formateur SST, pour en intégrer progressivement la technique.

- **Effectif** : 4 à 10 stagiaires

Présentation

La formation de Sauveteur secouriste du travail s’adresse à tous les salariés souhaitant acquérir les compétences nécessaires pour intervenir face à un accident du travail et contribuer à la prévention des risques professionnels dans leur entreprise.

Objectifs pédagogiques :

Une formation Sauveteur secouriste du travail (SST) vise à enseigner aux participants à intervenir efficacement en cas d’accident sur le lieu de travail. Les objectifs incluent la reconnaissance des risques professionnels, la mise en œuvre des gestes de premiers secours, l’évaluation de la situation d’urgence, l’alerte des secours, et la prévention des risques. Les participants apprennent à intervenir selon les spécificités de chaque situation et à assurer un suivi après l’accident, tout en devenant des acteurs de la sécurité collective au sein de l’entreprise.

Programme de la formation :

Domaine de compétences 1 : Intervenir face à une situation d’accident du travail

- Situer le cadre juridique de son intervention.
- Réaliser une protection adaptée.
- Examiner la (ou les) victime(s).
- Alerter ou faire alerter les secours de manière appropriée et transmettre les informations nécessaires.
- Secourir la (ou les) victime(s) de manière appropriée.

Domaines de compétences 2 : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l’entreprise

- Le rôle du SST dans l’organisation de la prévention de l’entreprise.
- Contribuer à la mise en oeuvre d’actions de prévention.
- Informer des situations dangereuses, les personnes désignées au sein de l’entreprise.

Chaque participant a l'occasion de mettre en oeuvre l'ensemble de la conduite à tenir sur des cas concrets.

Pour les exercices de manipulations et de réanimation :
* **Mannequin de réanimation** utilisé pour pratiquer les gestes de réanimation cardio-pulmonaire (RCP), ce type de mannequin permet de simuler les compressions thoraciques et les insufflations.

* **Mannequin de secours** utilisé pour s'entraîner à des techniques de relevé et de mise en sécurité d'une victime, notamment lors d'un accident.

- **Échanges et discussions** pour partager expériences et bonnes pratiques.

<u>Satisfaction et évaluation</u> :
L'évaluation des acquis se fait tout au long de la formation. Un certificat SST valide 24 mois sera délivré au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et satisfait aux évaluations certificatives des compétences.

<u>Dates de session</u> :
Dates définies avec l'entreprise. Délai d'accès estimé à 2 à 4 semaines après la demande, selon les disponibilités et l'organisation des sessions.

<u>Assistance technique</u> :
contact@asf-formation.fr

Objectifs :

A l'issue de la formation, le stagiaire est capable de :

- Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail en portant secours à la (aux) victime (s).
- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques de l'entreprise.





Académie Savoir & Faire (GO LEARN) - 3 rue René Dupont 08090 TOURNES
Société par Action Simplifiée enregistrée au RCS de Sedan sous le numéro 930165246 - Siret 930 165 246 00016
CODE NAF : 8559A - NDA : 44 08 00740 08 – Certification QUALIOPI : N° 24FOR02265.1
N° habilitation SST : H36022/2025/SST-1/O/09 – N° habilitation Prap-2S : H38106/2026/Prap-2S-1/O/09
Tél 03 24 29 91 16 – contact@asf-formation.fr – www.asf-formation.fr